



Votre mairie vous informe et s'engage contre les violences intrafamiliales

## Elu.e Rural.e Relais de l'Égalité – ERRE

**Vous subissez des violences ?**

Un référent communal est là pour vous écouter et vous orienter vers les structures adaptées

**Contact local :** Sandrine BERGOGNE  
06.40.38.16.70

### La loi interdit et condamne les violences

En tant que victime, vous êtes prioritaire sur la demande d'un hébergement d'urgence

Vous pouvez demander une ordonnance de protection

Des outils sont à votre disposition : téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement

→ → → →  **3919**  
→ →  **Mémodevie**  
**#Macommuneestutile**

**25 novembre**  
Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



Une action de



ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE